

UNE VISION DE TERRITOIRE PLUTÔT QU'UNE QUÊTE D'ÉCONOMIES

*Propos recueillis
par Sylvain Henry*

La simplification du « mille-feuille » territorial annoncée par le Premier ministre, Manuel Valls, à l'occasion de sa déclaration de politique générale est-elle nécessaire ?

Jean-Christophe Fromantin : Le mille-feuille territorial est un « serpent de mer », dont on parle depuis des années. Le Premier ministre a le mérite de l'avoir évoqué en fixant des échéances et en scindant bien les enjeux liés aux régions, aux départements et au bloc communal. L'approche est certes encore extrêmement

floue, mais elle pose néanmoins le débat. J'avais fait un certain nombre de propositions il y a un an sur un découpage régional reposant sur les enjeux économiques. Je suis donc plutôt satisfait que le débat soit instauré et c'est désormais à chacun d'y participer en essayant de faire de cette carte de France non seulement un sujet d'économies et de réduction de la dépense publique, mais surtout un véritable enjeu de reconfiguration de nos territoires et de l'organisation de l'État.

Jean-Marc Nicolle : La question du mille-feuille territorial est en effet un serpent de mer qui suppose un débat argumenté. C'est malheureusement d'abord la question

de la rationalisation de la dépense publique qui structure aujourd'hui la pensée sur cette question. Le problème, c'est que les changements répétés d'organisation génèrent une instabilité. Il ne faut pas ensuite s'étonner que nos concitoyens et nos porteurs de projets ne sachent plus à qui s'adresser quand on est en refonte permanente de l'ensemble de nos institutions... C'est le projet qui devrait fonder nos choix et non la recherche d'économies, car ce n'est pas en supprimant des régions ou des départements que l'on supprimera leurs politiques publiques.

Le Premier ministre a évoqué une nouvelle carte intercommunale fondée sur les bassins de vie. Faut-il modifier une nouvelle fois cette carte administrative ?

Jean-Christophe Fromantin : Deux questions doivent occuper le débat : quelle est la bonne échelle pour les politiques de développement économique et quelle est la bonne échelle pour les politiques de proximité, de solidarité, de services publics. L'échelle de proximité doit sans doute être repensée. L'efficacité d'un certain nombre de politiques publiques passe par une réorganisation du bloc communal. Mais il faut être prudent. Un rapport parlementaire récent montre que l'intercommunalité ne génère pas forcément des économies. Ma commune de Neuilly-sur-Seine n'appartient

MAFRC BOUDIER



Jean-Marc Nicolle est conseiller régional MRC d'Île-de-France et vice-président de la communauté d'agglomération du Val de Bièvre.

à aucune intercommunalité parce que beaucoup de politiques publiques sont déjà mutualisées au sein de grands syndicats intercommunaux qui interviennent notamment sur l'eau, le gaz ou l'électricité. L'intercommunalité a du sens si on partage avec d'autres une vision de territoire et nous n'avons pas partagé, jusqu'à présent, un projet qui justifiait cette perspective intercommunale. Les mois et les années à venir nous donneront l'occasion de regarder quelle est la taille critique pour mener des projets communs. Mais à ce stade, ne cédon pas à l'urgence économique et essayons d'avoir une pensée efficace et de long terme.

Jean-Marc Nicolle : Je suis convaincu de la nécessité de l'intercommunalité, une manière d'organiser les territoires sur la base de bassins de vie. Il ne faut certes surtout pas oublier la commune et le rôle social et démocratique joué par les maires. Mais les modes de vie de nos concitoyens dépassent désormais le cadre de la commune. Dans mon territoire du sud de Paris, nous avons lancé, en janvier

2000, une intercommunalité : Val de Bièvre. À 7 communes, nous avons mutualisé nos ressources et mené un projet collectif de développement sans instaurer d'impôts supplémentaires. Nos projets ne pourraient pas être menés à l'échelle d'une commune.

La métropole du Grand Paris entrera en action en janvier 2016. Est-elle une opportunité nouvelle de développement de vos territoires ou n'est-ce qu'une structure administrative supplémentaire ?

Jean-Christophe Fromantin : Lorsque l'on parle d'intercommunalité ou de Grand Paris, il faut intégrer au débat la perspective de la fin des conseils départementaux. La manière dont on structurera l'intercommunalité demain devra se faire à l'aune des compétences que nous récupérerons des départements. Le Premier ministre a été prudent lorsqu'il a évoqué la réorganisation des politiques de proximité autour des bassins de vie. On sait bien que le transfert des

compétences des départements vers les agglomérations ou les syndicats intercommunaux sera très compliqué. La question se pose pour le Grand Paris [dans lequel fusionneront les trois départements de la petite couronne, ndlr]. Il existe une dissymétrie aujourd'hui dans la manière dont le Grand Paris est évoqué. On nous propose un Grand Paris né de la loi sur les métropoles. Mais il existe par ailleurs un Grand Paris des mobilités gérées par la région qui est le Grand Paris « réel », d'autant plus que le Grand Paris Express irriguera demain l'ensemble de notre territoire. Il faut aujourd'hui remettre sur la table notre vision du Grand Paris, qui ne doit pas être qu'une simple structure administrative née de la loi mais devenir une entité concrète reposant sur des réalités économiques, sociales, de transport...

Jean-Marc Nicolle : Le Grand Paris est clairement une opportunité pour notre territoire et c'est le projet métropolitain qui doit guider cette création. Il faut prendre en compte l'enjeu du développement économique, des mobilités – avec le schéma directeur de la région Île-de-France qui pose un certain nombre d'objectifs – de logement... Ainsi, quelque 70 000 logements doivent être construits au niveau de la région Île-de-France pour répondre aux enjeux de notre région. La métropole doit être un accélérateur de projets au bénéfice du bien-vivre de nos concitoyens. Il faut que le Grand Paris évolue dans sa conception actuelle, notamment en matière de gouvernance. Un très bon travail est mené dans ce sens au niveau du syndicat Paris Métropole avec les élus de toutes tendances politiques. Il nous faut donc œuvrer pour une nouvelle solidarité de territoire au service des usagers.

Jean-Christophe Fromantin
est député maire UDI
de Neuilly-sur-Seine.



MARC BOUDIER



L'intégralité du débat
sur **acteurspublics tv**

acteurspublics.com/videos